Compte rendu CTSD 3 février 2022

Cette année, dotation de zéro poste pour le Morbihan.

5,5 postes d'enseignants seront consacrés à la coordination des PIAL, Sud éducation ne souhaite pas des moyens d'enseignement soient alloués pour les PIAL, système aberrant de gestion des AESH.
IPS (indice de positionnement social), c'est le nouvel indicateur sur lequel se base l'administration, cela se base sur les données émanant du recensement, c'est construit par la DEPP, sur la base des élèves de CM2, le classement en CSP a été abandonné car il était calculé en fonction du déclaratif des parents, jugé moins fiable.

- Pour la rentrée 2022, on compte 569 élèves en moins dans le 1er degré public par rapport à 2021. Le P/E (nombre d'élèves par enseignant) passe de 5,68 à 5,73. On reste toujours en-dessous du P/E national qui est à 5,94.
- Seuls 20,74 % des enfants de moins de trois ans seront pris en compte.
- Les priorités mises en avant par le DASEN dans la construction de cette carte scolaire :
    - Accompagner l'évolution démographique
    - Privilégier les REP et ensuite les quartiers en politique de la ville (QPV) ainsi que les ZRR (zone de revitalisation rurale)
    - Achever le dédoublement des GS/CP/CE1 en REP (une classe était restée non dédoublée à Vannes, avec un effectif de 16 élèves).
- La nouveauté pour cette carte scolaire, ce sont les ouvertures et fermetures conditionnelles : des classes vont fermer fin juin et si (si quoi : on se le demande, c'est assez opaque) les effectifs le permettent (un groupe d'écoles similaires sera pris en compte), la classe pourra éventuellement rouvrir en septembre. Si une ouverture conditionnelle est prononcée, c'est la même chose, on attend septembre. Il y aura un CTSD fin juin/début juillet pour préparer cette rentrée.
La volonté est d'éviter les fermetures sèches en septembre.
Sud éducation 56 est opposé à ce système, nous réclamons une vraie transparence, et de vrais moyens, seulement des ouvertures définitives et pas de fermetures du tout.
    - Autre priorité : accueillir tous les moins de 3 ans.
    - Maintenir les GS/CP/CE hors REP à 24 élèves ou moins, ce serait le cas pour 82 % des classes.
    - L'inclusion : prise en compte systématiques des ULIS dans le calcul des effectifs.
    - MDA : création d'un poste d'enseignant spécialisé pour le travail en équipes pluridisciplinaires.
- Volonté d'avoir un regard particulier sur les écoles de moins de 4 classes, prise en compte des IPS, QPV, ZRR (que de sigles!!!)
- Souhait d'accompagner le développement de la filière bilingue français-breton et pas seulement la création.

Le CTSD s'est clôturé sur un vote unanime contre des organisations syndicales, un CTSD de repli aura donc lieu le 14 février prochain.